

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans l'éducation qui est plus grand que simplement fournir de l'argent aux provinces sans vérifier où vont les fonds...

Alors là, le gouvernement fédéral, semble-t-il, avait un mot à dire. Mais M. Bouchard n'est pas prêt pour autant à assumer ses responsabilités. Il explique, et je le cite encore:

Devant les récriminations sans cesse grandissantes des étudiants, des recteurs, des professeurs de collèges et d'universités... certains jours il a le goût de s'impacienter... si le premier ministre Mulroney était d'accord, il amorcerait un vif débat avec les provinces qui risquerait de créer des frictions.

Un bel exemple, monsieur le Président, du leadership au goût de notre premier ministre. La paix à tout prix. On hypothèque l'avenir des Canadiens, l'avenir de notre jeunesse, mais cela ne fait rien tant qu'il n'y a pas de chicane. Et c'est facile, on n'a qu'à tout donner et ne rien demander en retour. Alors voilà, monsieur le Président, la politique conservatrice en matière d'éducation: pas d'objectif national, pas un mot à dire sur l'intérêt national du pays, rien à dire sur la recherche stratégique, rien à dire sur le besoin de développer une main-d'œuvre stratégique, on ne se pose même pas de questions. Pendant ce temps, les étudiants réclament des bourses et des prêts avantageux afin de poursuivre leurs études, mais cela ne préoccupe guère ce gouvernement. Cela ne préoccupe guère notre cher premier ministre. On a vu, monsieur le Président, dans l'affaire Stevens, que les priorités du gouvernement étaient ailleurs.

● (1340)

[Traduction]

A bien y penser, l'enseignement est le seul secteur où un prêt sans intérêt rapporte. Je vois les choses d'un tout autre angle. L'avenir de notre pays est entre les mains de notre population.

L'enseignement est la clé du développement économique. Nous devons investir dans l'enseignement sous toutes ses formes. Je ne parle pas seulement de l'enseignement universitaire, collégial ou postsecondaire, mais aussi de l'éducation permanente, de l'enseignements aux adultes. Il y a plusieurs années, le groupe de travail sur le congé de perfectionnement a recommandé que tous les travailleurs aient droit, aux termes de la loi, à un congé d'études payé et qu'ils puissent s'absenter du travail pour se perfectionner. On devrait pouvoir accumuler les congés d'études; on a proposé qu'on puisse les accumuler à raison d'une journée de congé pour 30 jours de travail de sorte qu'après dix ans sur le marché du travail, une personne aurait accumulé un an de congé d'études. Les professeurs d'université ont bien droit à des années sabbatiques. Pourquoi n'en serait-il pas de même de tous les travailleurs?

[Français]

Au Québec, la Commission Jean qui a étudié toute cette question de l'éducation pour adultes a constaté qu'en dépit des acquis de la réforme scolaire, et aujourd'hui il ne faut pas nier que tous les jeunes de 5 ans à 15 ans fréquentent l'école primaire et secondaire, que de nombreux problèmes persistent, tels que l'échec scolaire, l'abandon scolaire et l'inadaptation. La démocratisation de l'enseignement, monsieur le Président, a

Accords fiscaux—Loi

souvent profité davantage aux classes moyennes et supérieures qu'aux classes défavorisées.

Et pour remédier à ces problèmes, la Commission Jean a fait plusieurs recommandations, et j'en retiens une pour le temps du débat aujourd'hui, que la Commission Jean a recommandée: Que l'on garantisse à tout adulte l'équivalent de 13 années de formation, acquises en milieu scolaire ou ailleurs, de façon formelle ou autrement.

Monsieur le Président, l'idée est de fournir à tout adulte la possibilité de compléter ses études en fonction des besoins du marché du travail d'aujourd'hui. Si quelqu'un décide de partir de l'école en 10^e année ou en 9^e année, malheureusement, il y a bien des cas de ces décrocheurs, cette personne pourrait compléter ses treize années de formation, les quatre ou cinq années qu'il lui manque, un peu plus tard, soit à 25 ans ou à 30 ans. Et l'État a un rôle à jouer en aidant l'individu à atteindre son plein potentiel par l'éducation, en lui fournissant le revenu nécessaire pendant qu'il est aux études et, bien entendu, en lui fournissant les cours qu'il voudrait suivre, soit dans sa compagnie ou dans un établissement d'éducation.

[Traduction]

Monsieur le Président, l'intérêt que porte la nation à l'éducation est évident.

[Français]

L'intérêt national saute aux yeux, sauf pour ce gouvernement. Tout gouvernement national qui se respecte doit s'y intéresser. Mais de ce gouvernement, on a qu'un recul. On voit que le gouvernement est en train de se laver les mains de l'enseignement postsecondaire et nous avons vu très peu d'initiative dans le domaine de l'éducation pour adultes.

Je termine en disant que notre pays n'a peut-être pas compris les enjeux, à cause justement de la richesse de nos ressources naturelles. Certains parlent même de la malédiction de nos ressources naturelles, monsieur le Président...

[Traduction]

J'ai récemment entendu des gens parler de l'inconvénient pour le Canada d'avoir des ressources naturelles aussi abondantes. D'autres pays qui n'en avaient pas autant ont dû apprendre à investir dans leur capital humain. Le Japon en est peut-être le meilleur exemple.

[Français]

Si nos aînés, monsieur le Président, et je termine là-dessus, n'ont pas été capables de cerner la situation, s'il y a une prise de conscience à faire, à ce moment-là ce sont les jeunes qui sont bien placés pour l'amorcer. Ils sont aux études, ils connaissent les salles de cours surpeuplées, ils travaillent avec l'équipement désuet.

Il y a deux choses que les jeunes de ce pays doivent faire: Premièrement, faire tout en leur possible pour acquérir la meilleure éducation et, deuxièmement, parler assez fort pour que les gouvernements assurent un enseignement qui réponde aux besoins de demain.